

Conseil communautaire - Jeudi 10 novembre

**Délibération 17**  
**Démographie médicale, universitarisation**  
**Université Rouen Normandie / Groupe Hospitalier du Havre**  
**Convention**

**Intervention de Jean-Paul LECOQ**

Chers collègues,

**Le 31 août, j'ai saisi la Ministre Firmin Le Bodo à travers un courrier que j'ai largement partagé, pour savoir comment nous pouvions ensemble faire évoluer le Groupe Hospitalier du Havre en Centre Hospitalier Universitaire.**

J'ai craint un temps, à la lecture de certaines réactions par voie de presse, que cette idée ne soit pas mure. Mais depuis, j'ai été rassuré, tant par le courrier de réponse de la Ministre que par cette délibération. Ou alors elle a très vite murie !

**Car cette démarche part d'un constat que chacun connaît malheureusement, celui des carences constatées dans l'offre de soin pour répondre aux besoins de nos concitoyens.** Un constat qui vient sanctionner des décennies de mauvais choix politiques et de manque d'anticipation, et qui laissent aujourd'hui sur le carreau des milliers de personnes dépourvues de médecin traitant.

Ou aux prises avec les pires difficultés pour obtenir un rendez-vous avec un spécialiste dans des délais raisonnables.

Sans compter les difficultés rencontrées à l'hôpital, aux urgences en particulier, où désormais il faut téléphoner pour dire que c'est urgent de consulter. Il est surtout urgent d'arrêter ces tracasseries et d'en revenir à des urgences hospitalières capables d'accueillir les patients dans de bonnes conditions.

**Cette démarche de création d'un CHU vient à mon sens compléter utilement tout ce qui est déjà mis en œuvre, notamment dans le cadre de notre communauté d'agglomération ou par les communes, afin de résoudre ces difficultés d'accès et de suivi médical.**

Et elle pourrait se trouver compléte par la satisfaction d'un autre besoin qui me paraît lui aussi évidemment : la création d'un Observatoire Santé Environnement couvrant l'estuaire de la Seine.

Les populations résidant et travaillant sur cet estuaire sur lequel est implantée la plus grande zone industrielle et portuaire du pays sont en effet soumises à des problématiques de santé spécifiques. Il en va de même pour les milieux naturels exposés à des risques de pollution divers et variés.

La création de cet Observatoire adossé au futur CHU, au-delà de son utilité en termes de collecte et d'analyse de données, permettrait à l'évidence de faire progresser la prévention, la recherche et les plans d'actions au service de la santé et de l'environnement sur ce vaste espace.

Cette idée de CHU Havrais sur le plus grand centre hospitalier de France qui ne soit pas universitaire, a donc du sens et répond à la nécessité de développer le nombre de places en études de médecine.

Si le Président de la République a supprimé le numérus clausus, la nécessaire augmentation **du nombre d'étudiants admis en études de médecine demeure insuffisante car elle se heurte à l'évidence aux capacités d'accueil disponibles. C'est notamment le cas en Normandie si l'on se réfère aux statistiques des places réellement ouvertes pour la rentrée 2021 puis 2022.**

J'ai également pu constater que les deux CHU normands, soumis à de fortes tensions, ne permettaient pas de pouvoir augmenter de manière significative les possibilités d'accompagnement des étudiants dans leurs études de médecines.

Sans compter que les internes en médecine présents dans ces CHU sont soumis à des conditions de travail et à des horaires parfaitement inacceptables, comme le dénoncent de nombreuses organisations.

Pour les études de médecine au Havre, et grâce aux interventions répétées avant 2014 du président de l'agglomération havraise de l'époque Antoine Rufenacht et du doyen Dupas, démarches que j'ai également pu soutenir activement, une antenne de la Première année commune aux études de santé (PACES) a été ouverte à la rentrée 2014 avec le soutien financier de la Communauté Urbaine. Depuis la rentrée 2020 elle a laissé place au Parcours Spécifique de Santé (PACES) et à la Licence L.as (Licence avec option accès santé).

La Communauté Urbaine finance également l'accueil de professeurs d'université au Centre Hospitalier du Havre.

L'Université du Havre Normandie permet ainsi de débiter des études de médecine avant de les poursuivre à l'Université et au CHU de Rouen.

Quant au Centre Hospitalier du Havre, son service Odontologie accueille déjà des étudiants externes et internes en spécialité dentaire de la Faculté de Lille lors de leur stage de fin d'études de 3<sup>ème</sup> cycle.

**Au regard de ces différents éléments, il me paraît important que nous soyons pleinement rassemblés et mobilisés pour aller vers la création de ce véritable CHU Havrais.**

**Un projet qui contribuerait à augmenter de manière significative le nombre d'étudiants en médecine tout en participant à la résolution du déficit en offre de soins constatée sur ce vaste territoire.**

Alors au regard de cette présente délibération comme de la réponse que m'a faite la Ministre, ce n'était peut-être pas le meilleur chemin, mais presque puisque nous convergions vers le même résultat.

On me répond qu'il vaut mieux continuer à aller vers l'universitarisation du Groupe Hospitalier du Havre avec la collaboration de l'Université de Rouen. Dont acte et finalement peu importe, ce qui compte c'est le résultat.

Je ne doute pas que l'ensemble des nos forces vives locales saura se mobiliser afin de concrétiser ce projet. Les portes commencent à s'ouvrir, ensemble continuons à les pousser.